

GROUPE LES REPUBLICAINS-CPNT

Monsieur Alain ROUSSET  
Président  
Conseil Régional d'Aquitaine  
14, rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX-CEDEX

Bordeaux, 12 octobre 2017

Objet : Ligne TER Agen-Périgieux  
Ref : HC/MC

Monsieur le Président,

Je souhaite, une nouvelle fois, tirer la sonnette d'alarme concernant la ligne TER Agen-Périgieux, indispensable au désenclavement de notre territoire, le Villeneuvois-Fumélois,

Le 01 septembre 2017, le CODELIAPP a saisi Renaud Lagrave concernant les conséquences d'un nouveau ralentissement sur le tronçon Penne d'Agenais-Agen, mais leur courrier reste à ce jour sans réponse.

Vous connaissez les difficultés récurrentes sur cette ligne notamment pour les usagers d'assurer leurs correspondances, qu'en sera-t-il si on y ajoute une augmentation du temps de trajet ?

De plus, je vous sollicite, Monsieur le Président, face à l'inquiétude de nombreux usagers sur une éventuelle fermeture de cette ligne. En effet la ligne qui relie Périgieux à Agen permet un lien avec la plateforme Périgourdine, véritable nœud ferroviaire pour l'ensemble de la Nouvelle-Aquitaine. Vous avez, en 2002, avec votre majorité de l'ex Région qualifié cette ligne de structurante et je partage votre positionnement. Je vous sais gré aussi d'avoir, en Séance Plénière du 13 février 2017, voté le lancement des études préliminaires en vue de la régénération de l'axe Agen Périgieux.

Vous comprendrez l'importance que je porte à ce dossier dont j'attends de votre part la garantie du maintien de cette ligne Agen-Périgieux.

Aussi, je vous serais reconnaissante de bien vouloir porter une attention particulière à cette demande et de me tenir informé de la suite qui lui sera réservée.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.



Marie Costes  
Conseillère Régionale  
06.83.19.69.20  
mariecostes47@gmail.com

P.S : Copie à M.Renaud LAGRAVE

**Madame Marie COSTES**

Conseillère régionale – Groupe LR-CNPT  
Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine  
14 rue François de Sourdis  
33077 BORDEAUX CEDEX

Bordeaux, le - 7 MARS 2018

Madame la Conseillère régionale,

Par courrier du 12 octobre 2017, vous m'avez interpellé sur les difficultés rencontrées par les usagers de la ligne Agen-Périgueux et sur l'avenir de celle-ci.

Comme vous le savez, et suite à notre dernier échange du 9 février dernier avec certains élus de ce territoire, la Région Nouvelle-Aquitaine a commandé auprès de SNCF Réseau un audit de l'ensemble de ses lignes ferroviaires. Ses conclusions sont préoccupantes et révèlent une infrastructure à bout de souffle pour laquelle 1,3 milliard d'euros serait nécessaire afin de maintenir le réseau dans les 10 ans à venir, dont 625 millions d'euros d'ici 5 ans.

Le désengagement de SNCF Réseau du financement de la maintenance des lignes régionales, soit près de la moitié du réseau, réduit le tour de table financier.

Face à l'urgence de préserver le réseau ferroviaire, j'ai sollicité l'Etat via la contribution de la Région aux Assises de la Mobilité pour qu'un Plan Rail soit adopté à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine. L'objectif de la Région est bien d'aboutir à aucune fermeture de ligne.

Concernant la ligne Agen-Périgueux, le très mauvais état de la voie se traduit par des ralentissements supplémentaires. Ainsi, depuis décembre 2017, de nouvelles limitations temporaires de vitesse génèrent un allongement du temps de parcours de 12,5 minutes, rendant cette ligne de moins en moins attractive. Aujourd'hui, les deux tiers du linéaire de cet axe sont touchés par des ralentissements.

Néanmoins, la Région s'est attachée à proposer des horaires pertinents pour les usagers domicile-travail tant à Agen qu'à Périgueux. De plus, depuis le 2 juillet 2017, un travail a été mené pour améliorer les correspondances à Agen, Le Buisson et Périgueux, en valorisant leur nombre quand cela est possible.

En outre, une nouvelle offre directe Agen-Limoges a été créée, à raison d'un aller-retour quotidien sans rupture de charge à Périgueux. Les horaires permettent d'assurer des correspondances à Limoges pour Paris.

Cependant, avec 41% d'offre supplémentaire depuis 2002, le trafic n'a pas évolué pour autant. Il revient également aux élus locaux d'assurer et de porter l'animation territoriale pour garantir un rabattement fort vers les gares de cette ligne. Ainsi, comme évoqué avec les élus présents le 9 février dernier, je vous propose une visite de la ligne au printemps prochain pour travailler sur un projet de ligne et évoquer les possibilités de mobilités sur ces territoires.

Enfin, je me permets de vous préciser que la Séance Plénière du 13 février 2017 n'a aucunement acté le lancement des études préliminaires liées à la régénération de la ligne. La délibération que vous mentionniez a adopté le budget primitif 2017, dans lequel, à titre prévisionnel, le lancement de ces études a été programmé. Depuis, elles n'ont toujours pas été lancées, dans l'attente de la révision prochaine du CPER et de l'élaboration du Plan Rail évoqué précédemment.

Je ne manquerai pas de vous tenir informée du choix qui sera opéré quant à l'avenir de la ligne Agen-Périgueux.

Vous assurant de mon attachement au service ferroviaire de voyageurs, je vous prie d'agréer, Madame la Conseillère régionale, l'assurance de mes salutations distinguées.

*Je partage votre inquiétude et j'ai eu l'occasion d'exprimer la position de la Région sur les propositions des rapports Duron et Spinetta*

Le Président,



**Alain ROUSSET**

*Soyez assurée que la Région fait tout pour engager les travaux sur toutes les lignes, Agen Périgueux en fait partie, qui ont été depuis longtemps laissées pour compte.*